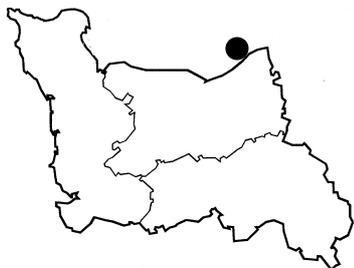


Zone de Protection Spéciale

La Directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite Directive "oiseaux") s'applique à tous les Etats membres de l'Union Européenne. Elle vise à assurer la préservation durable de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage. L'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), basé sur des critères scientifiques qualitatifs et quantitatifs, recense actuellement 285 sites sur le territoire national, dont 10 en Basse-Normandie. L'annexe 1 de la Directive énumère les espèces les plus menacées pour lesquelles des mesures spéciales de conservation doivent être prises afin d'en assurer la survie et la reproduction. Ces espèces sont signalées par un * dans le texte. Les Etats classent en Zones de Protection Spéciales (ZPS) les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie pour la conservation des populations de ces espèces.

ZPS N° ZPS07

Littoral augeron



N° du site : **ZPS07**

Date de mise à jour **Octobre 2001**

Nature de la mesure :

Désignation au titre de la directive CEE 79/409.
Date : **15 juin 2001**

Superficie : **21420 ha**

Altitudes : **0 m**

Statuts des propriétés :

Domaine Public Maritime

Objectif de conservation :

Protection des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage.

Partenaires pour la gestion :

Services de l'Etat
Commune
Principaux usagers

Département(s) : **Calvados (14)**

Commune(s) :

14024 AUBERVILLE
14059 BENERVILLE-SUR-MER
14079 BLONVILLE-SUR-MER
14117 CABOURG
14220 DEAUVILLE
14305 GONNEVILLE-SUR-MER
14338 HOULGATE
14409 MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE
14701 TOURGEVILLE
14715 TROUVILLE-SUR-MER
14724 VARAVILLE
14754 VILLERS-SUR-MER

La ZICO est désignée en totalité en ZPS, à l'exception d'une bande étroite correspondant approximativement à la zone de balancement des marées ainsi que le secteur situé dans le prolongement du chenal de l'estuaire de la Seine.

PRESENTATION GENERALE DU SITE :

Au débouché de l'estuaire de la Seine, le site du littoral augeron correspond au Domaine Public Maritime compris entre la baie d'Orne à l'ouest et la commune de Trouville sur mer à l'est. Bordé de côtes basses sableuses à sablo-vaseuses et de falaises vives taillées dans des assises jurassiques calcaro-marneux (falaises des Vaches Noires...), il recueille les eaux de plusieurs rivières et fleuves côtiers dont les principaux sont l'Orne, la Dives et la Touques. Le substrat rocheux, composé de terrains du jurassique moyen et supérieurs, est généralement recouvert par des dépôts sédimentaires d'origine variée qui concentrent les polluants provenant des diverses activités anthropiques (importantes zones industrielles notamment au niveau de l'estuaire de la Seine, intense fréquentation touristique liée à la proximité de la région parisienne...). La sédimentation qui conditionne le peuplement benthique, y est largement influencé par les faibles courants de marée et le régime des houles.

CRITERES PATRIMONIAUX MOTIVANT LA RECONNAISSANCE :

Cette section du littoral de la Manche constitue un site d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau. A ce titre, il a été retenu à l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

Trois espèces, dont les effectifs correspondent aux critères de désignation Ramsar, y sont observées pendant la période d'hivernage : la macreuse brune (*Melanitta fusca ssp. fusca*), avec 3 000 à 11 000 individus, la macreuse noire (*Melanitta fusca ssp. nigra*), plus commune avec des effectifs compris entre 4 000 et 24 000 individus, et la sous-espèce maritime du grand cormoran (*Phalacrocorax carbo ssp. carbo*). Les mac

Les mareuses sont des canards marins plongeurs grégaires fréquentant les eaux calmes de fond de baie ou d'estuaire. Pendant l'hiver, elles ne quittent jamais le milieu aquatique, s'approchant rarement très près des côtes, et se nourrissent essentiellement de bivalves enfouis dans le sédiment. Entre les mois d'octobre et d'avril, plusieurs milliers de ces oiseaux stationnent sur ce littoral, ce qui représente une des plus importantes concentrations françaises.

On note également la présence du plongeon catmarin* (*Gavia stellata*), du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) avec 5 000 à 10 000 individus, du Grèbe esclavon* (*Podiceps auritus*), du Grèbe jougris (*Podiceps griseigena*), plus au large, de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*), de la Mouette pygmée (*Larus minutus*), du Fuligule milouinan, du Harle huppé, des Goélands marins et leucophée ou encore d'alcidés comme le Pingouin torda et le Guillemot de Troïl.

Enfin, le site constitue une escale migratoire pour le Goéland brun, la Guifette noire*, le Fou de Bassan, les Sternes caugek*, pierregarin*, artique* et naines*, la Mouette tridactyle, le Puffin des anglais et plusieurs espèces de labbes.

L'ensemble de cet espace est diversement occupé par les oiseaux : tandis que les macreuses constituent des groupes plus ou moins denses, souvent monospécifiques, les grèbes, plus solitaires s'organisent généralement en petites troupes isolées de 5 à 10 individus. En fonction du rythme des marées et des conditions météorologiques, leurs déplacements en vols rapides au ras de l'eau, animent tout l'hiver cet espace méconnu des riverains, car peu visible du

bord de mer.

GESTION :

Le maintien sur le site de la quiétude et des zones d'alimentation sont nécessaires à la préservation des populations aviaires hivernantes et migratrices. Situés au sommet du réseau trophique, les oiseaux, et plus spécialement les macreuses, subissent l'impact des polluants concentrés en baie de Seine et nécessitent donc une attention toute particulière.

La réserve de chasse de la baie de Seine, instituée en 1973, concerne partiellement le littoral ougeron. Alliée au dérangement quasi-inexistant, elle contribue aux objectifs fixés par la directive "Oiseaux".

Eléments de bibliographie

- AULERT C., 1993 - Les stationnements de macreuses sur le littoral ougeron. Relations avec le milieu et les apports fluviaux. Elaboration d'un indicateur de l'évolution du milieu. Projet de thèse soutenu dans le cadre du D.E.A. Nature, Environnement, Sociétés. Université de Caen, UFR des Sciences de la Terre et de l'Aménagement Régional. 162 p. et annexes.
- AULERT C., 1997 - Les stationnements de macreuses (*Melanitta*) sur le littoral ougeron. Biogéographie et environnement. Thèse de géographie. Université de Caen, UFR des Sciences de la Terre et de l'Aménagement Régional, Géographie Physique et Environnement, Groupe Ornithologique Normand. 575p.
- ROCAMORA G., 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Bird Life International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, 339 p.
- ROCAMORA G., THAURONT M., mai 1992 - Inventaire français des Zones de grand Intérêt pour la Conservation des Oiseaux sauvages dans la Communauté Européenne. Basse-Normandie. Ministère de l'Environnement DNP, CIPO, Ecosphère, LPO.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France, 575 p.